

Laon, le 9 juillet 2026,

SAINT-QUENTIN / GAUCHY : DES TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LE VIADUC DE PICARDIE À PARTIR DU 20 JUILLET

Afin de garantir la sécurité des usagers et de préserver durablement le réseau routier départemental, le Département de l'Aisne va engager, à compter du 20 juillet 2026, des travaux d'entretien sur le viaduc de Picardie situé sur la RD1029, entre les communes de Saint-Quentin et Gauchy.



Mis en service en 1975, le viaduc de Picardie est le plus grand pont géré par le Département de l'Aisne. **Long de 580 mètres**, il permet à la RD1029 de franchir la vallée de la Somme, le canal de Saint-Quentin, des voies ferrées SNCF électrifiées ainsi que la RD671.

A cet endroit, la RD1029 supporte **un trafic important avec près de 29 200 véhicules par jour, dont 8 % de poids lourds**.

Le viaduc de Picardie est dans un état satisfaisant mais certaines actions deviennent nécessaires afin de garantir la pérennité de la structure en évitant notamment que les eaux de pluie infiltrent l'ouvrage.

L'opération à venir, qui constitue la première étape d'un programme global de remise en état, consiste à **protéger les chevêtres de trois piles du viaduc, remplacer deux lignes de joints de chaussée et reprendre les enrobés au droit des joints remplacés.**

Afin de réduire l'impact sur la circulation et de limiter la gêne des usagers, **les interventions nécessaires seront réalisées de nuit, du lundi au vendredi matin, à raison de quatre nuits par semaine.**

Le chantier se déroulera entre **20 h et 6 h, avec une circulation maintenue sous alternat par feux**, et une **limitation temporaire de la vitesse à 30 km/h** sur le viaduc pour assurer la sécurité des équipes et des usagers.

Chaque matin, la voie neutralisée sera rouverte à la circulation avant 6 h.

La phase de préparation du chantier a débuté le 16 juin 2026. **Les travaux démarreront à partir du 20 juillet 2026 pour une durée prévisionnelle de sept semaines.** Ils seront réalisés par le groupement d'entreprises Freyssinet / Etandex.

Le montant global de l'opération, pris en charge en totalité par le Département de l'Aisne, est estimé à **380 000 € TTC.**